

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01051
Numéro SIREN : 850 614 223
Nom ou dénomination : FONCIERE AALTO

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2021 sous le numéro de dépôt 8600



CAPEOS AUDIT

Commissariat aux comptes

FONCIERE AALTO

Au capital de 40 000 Euros

11, rue de la Frébardière

35510 CESSON-SEVIGNE

R.C.S. RENNES 850 614 223

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE**

**LA SOCIETE FONCIERE AALTO,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

📍 Cesson Sevigne
Immeuble White Fields
1137 C avenue des
Champs Blancs
35510 Cesson Sevigné

02 23 22 21 20

✉ contact@capeos.fr

www.capeos.fr

CAPEOS AUDIT - SARL au capital de 15 000 Euros inscrite aux tableaux de l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes - SIREN 493 012 488 - CODE NAF 6920Z
Siège social - Immeuble le Papyrus - 29 rue de Lorient - 35000 RENNES

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société FONCIERE AALTO, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 3 juin 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les capitaux propres de la société sont positifs ; l'actif disponible est suffisant pour faire face au passif exigible.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à CESSON SEVIGNE
Le 7 juin 2021

CAPEOS AUDIT

Représentée par **Hervé DAVOULT**



Commissaire aux Comptes et à la transformation
Membre de la Compagnie Régionale de OUEST ATLANTIQUE